

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Janvier 2023

Des vœux et désaveu

L'année 2022 n'a pas été particulièrement faste en Douane ou ailleurs. Au menu des festivités écoulées : un conflit social majeur en Douane, sur fond de sempiternelles réformes, restructurations et pertes d'emplois ; l'écroulement inopiné de notre article 60 ; l'épidémie de COVID qui n'en finit pas de rebondir et d'impacter notre vie privée et professionnelle ; une guerre déclenchée à proximité du sol de l'Union européenne ; une inflation galopante, sans précédent dans l'histoire récente ; une crise énergétique grave dont les conséquences directes et concrètes n'ont pas fini de se faire sentir.

On aimerait pouvoir pressentir de meilleures nouvelles pour 2023, mais la vérité est que ce n'est pas le cas. Un point positif, tout de même : nous allons, toutes et tous, toucher pas plus tard que ce mois-ci 21 euros de plus sur nos feuilles de paye, et ceci de manière pérenne ; c'est le deuxième épisode de la mesure financière obtenue dans le cadre de l'accord majoritaire signé en avril, au sortir du conflit social précédemment cité, et qui octroyait un total de 40 euros supplémentaires à tous les douaniers. Nous avons obtenu aussi, il faut le rappeler, un fonds supplémentaire pour l'amélioration de notre cadre de travail, ce sera toujours un plus.

Mais pour le reste, il n'y a pas de quoi se réjouir. L'inflation, portée par les hausses des prix de l'énergie, continue son ascension fulgurante, et nos salaires vont être vite rattrapés. La réforme des retraites promet bien du plaisir, et va étriller la quasi-totalité d'entre nous ; au final, le projet de réforme qui nous avait été présenté juste avant la crise sanitaire paraissait plutôt plus doux à côté de ce qui se trame. Pour ce qui concerne l'article 60, sa réécriture patine, et sur le terrain les collègues se font du souci, avec raison ; c'est peu dire que le Conseil Constitutionnel ne nous aide pas beaucoup pour rétablir les douaniers dans leurs prérogatives. Pour les délinquants procéduriers, 2023, sous cet aspect, se présente plutôt bien.

Après le transfert des missions fiscales, la perte de la mission Sûreté semble bien emmanchée. Quant à la Cour des Comptes, on n'imagine pas qu'elle va nous considérer d'un œil plus bienveillant cette année que les précédentes ; on peut donc s'attendre, sans grand risque de se tromper, à de nouvelles coupes budgétaires. **Que ce soit sous des prétextes idéologiques ou économiques, nous sommes en train d'expérimenter une forme assez brutale de désaveu du modèle douanier que nous avons connu.** Cela parle aussi du modèle de société vers lequel nous nous dirigeons.

Les élections professionnelles en Douane de décembre dernier, quelque peu chaotiques, ont démontré que le syndicalisme de dialogue et de construction, représenté notamment par la CFTC, a le vent en poupe auprès d'un nombre croissant d'agents. **En 2023 nous serons toujours prêts à discuter, proposer et négocier, si tant est qu'en face de nous nos interlocuteurs soient prêts à en faire autant avec franchise et honnêteté.**

La Douane a-t-elle ou non de beaux jours devant elle ? La CFTC forme des vœux en ce sens pour 2023, elle vous souhaite également de la résilience en toutes circonstances, et ces vœux-là, on vous le promet, vous ne les recevrez qu'une seule fois.

ON VA PAS SE TIENTIR, LE PROJET
CÔTÉ LUMIÈRE A PRIS DU RETARD.
ON A PRIVILÉGIÉ LE CÔTÉ OSCUR ...



CFTC-Douanes : sur un autre ton